



Fermer Fessenheim et d'autres réacteurs est un contre-sens

L'un des deux réacteurs de la centrale nucléaire de Fessenheim a été arrêté en février 2020 et le deuxième a été arrêté à la fin du mois de juin. Ce sont 1800 mégawatts d'électricité qui viennent donc d'être supprimés. D'ici à 2035, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie prévoit d'arrêter 12 autres réacteurs nucléaires du même type dans le cadre d'une diminution de 75 à 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité en France. Or, l'énergie nucléaire n'émet pas de CO₂, le principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique et de l'acidification des océans, elle est décarbonée. C'est grâce à cette énergie que la France est l'un des pays les plus vertueux en matière d'émissions de CO₂ en Europe et que, par exemple, la production d'un kWh en France émet dix fois moins de CO₂ qu'en Allemagne. L'Allemagne est prise ici comme élément de comparaison en raison de sa décision, en 2011, de se débarrasser totalement de l'énergie nucléaire.

Plusieurs arguments alimentent le questionnement du public quant à ce mode de production de l'électricité.

Certains pensent que les éoliennes et les panneaux photovoltaïques, qui contribueront demain au mix électrique, sont plus à même de décarboner l'électricité que le nucléaire. Dans les faits, en matière d'émissions de CO₂, le nucléaire est comparable à l'énergie éolienne et plus vertueux que l'énergie solaire. C'est ignorer également que la production d'électricité par ces sources renouvelables est intermittente : lorsque les éoliennes s'arrêtent faute de vent ou que le photovoltaïque cesse de produire, il faut les remplacer par des centrales pilotables. La France y parvient avec ses centrales nucléaires et hydroélectriques, à condition que la quantité d'énergie à réguler ne soit pas trop importante. Par exemple, l'Allemagne où ces énergies intermittentes représentent déjà 29 % de l'électricité produite, où il y a peu de barrages et où les centrales nucléaires sont en cours de fermeture, se retrouve dans l'obligation d'équilibrer l'intermittence par l'activité de centrales à gaz, charbon ou lignite. Par ailleurs, malgré d'importants efforts de recherche sur de nouveaux types de batteries et sur de nouvelles méthodes de stockage, on ne sait pas encore comment stocker l'électricité à grande échelle. C'est pour cela que l'Allemagne, qui a remplacé la moitié de ses réacteurs nucléaires par des installations d'énergie renouvelable, ne voit pas ses émissions de CO₂ diminuer et voit même ses émissions par personne dépasser le double des émissions françaises.

Les réacteurs de Fessenheim sont également considérés par beaucoup comme trop anciens. Mis en service en 1977, ces réacteurs sont loin d'atteindre l'âge de l'arrêt qui a été fixé à 60 ans aux États-Unis pour des réacteurs semblables. En France, leur sûreté est contrôlée en permanence par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), un organisme aussi exigeant qu'indépendant, qui a le pouvoir d'arrêter tout réacteur qui présenterait des anomalies ou pourrait simplement bénéficier d'une sûreté renforcée. À ce propos, il faut se rappeler que les réacteurs de Fukushima-Daiichi n'étaient pas équipés de sûretés comparables à celles des réacteurs français.

Il faut aussi être conscient que les 14 réacteurs de type Fessenheim utilisent du plutonium comme partie de leur combustible. Sans eux, tout le plutonium produit par le parc électronucléaire risque de devenir un encombrant déchet en attendant de futurs réacteurs à neutrons rapides (RNR). Quoi qu'il en soit, il faut étudier dès maintenant un prototype de RNR, malgré l'arrêt du programme Astrid.

Il est aussi avancé que Fessenheim est situé en zone sismique. Or, le plus fort séisme survenu dans la région (Bâle, 1356) était de magnitude 6,2 sur l'échelle de Richter. Cela correspond à une énergie 30 000 fois moindre que celle du séisme de magnitude 9,1 qui a endommagé la centrale de Fukushima en déclenchant un tsunami de 30 m de haut qui a dévasté la côte japonaise sur 600 km de large. La structure de Fukushima avait résisté au séisme avant d'être frappée par le tsunami. Il n'y a rien de comparable à Fessenheim ni d'ailleurs au site de n'importe quelle centrale nucléaire en France. Les risques de séisme sont pris en compte dans les analyses de sûreté faites régulièrement par l'ASN.

Grâce à l'énergie nucléaire, la France bénéficie aujourd'hui d'une production d'électricité parmi les moins chères d'Europe. L'arrêt de la centrale de Fessenheim, qui était amortie depuis longtemps déjà, sera une perte sèche en raison du manque à gagner et des indemnités à verser aux exploitants. Comme souligné par la Cour des comptes : « La fermeture de la centrale de Fessenheim, caractérisée par un processus de décision chaotique, risque d'être coûteuse pour l'État ». Le surcoût du projet de l'EPR de Flamanville, comme l'a analysé J-M. Foltz dans son rapport d'octobre 2019*, est dû essentiellement à des difficultés opérationnelles.

Même si l'on s'accorde sur la nécessité d'accélérer la recherche et le développement sur les énergies renouvelables et le stockage, il faut garder un nucléaire fort, sûr et bon marché, pour que la France maintienne sa position de pays parmi les moins émetteurs de CO₂, position qu'elle doit au choix historique de ce mode de production et qui est compatible avec les scénarios les plus favorables du GIEC. Il faut donc très rapidement prendre la décision de construire de nouveaux réacteurs pour remplacer ceux dont l'arrêt est programmé ou qui arriveront bientôt en fin de vie.

* La construction de l'EPR de Flamanville – Rapport au Président Directeur Général d'EDF.
Jean-Martin Foltz, octobre 2019

https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=104AF2DA-FA4D-4BED-B666-4D582E2C7A8A&filename=1505%20-Rapport%20Flamanville%20pdf.pdf